

République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 27
Nombre de délégués suppléants présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-trois, le six octobre, à quatorze heures et trente minutes, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : *GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, COURCOT Chantal, DENIZE Frederick, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, VASSET Laurent, CHERRIERE Malika, DOMAIN Christine, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LEPRETTRE Pascal, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, PERINI Angélique, FRAQUET Denis*

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, LOISON Marie-Françoise, *MAHEUT Raynald*, HOUSSAYE Martine, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DELAFOSSE Fabienne, *FONTAINE Patrick*, GREVERIE Denis, LEMOINE Sandrine, NIANG -FOUQUET Oumou,

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à CHERRIERE Malika
CANAYER Agnès à PHILIPPE Edouard
FLEURET Alain à LEFEBVRE Patrick
DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CORITON Bastien, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, NAVARRE Jean-Louis, SCARANO Eric, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, LECOQ Jean-Paul, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LECLERC Sébastien, LEGOUVERNEUR Frédéric, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, AUBRY Pierre, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°202310006 - 01 - Désignation d'un secrétaire de séance

En application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la désignation d'un membre pour remplir la fonction de secrétaire de séance au cours de la présente réunion et d'adopter la délibération suivante.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE DE

- Désigner **Monsieur Frédérick DENIZE** comme secrétaire de séance.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

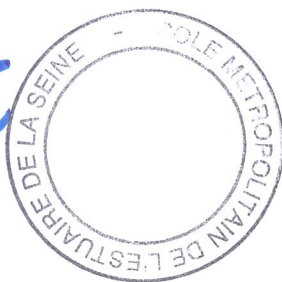
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

Philippe



République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 27

Nombre de délégués suppléants présents : 11

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-trois, le six octobre, à quatorze heures et trente minutes, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, COURCOT Chantal, DENIZE Frederick, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, VASSET Laurent, CHERRIERE Malika, DOMAIN Christine, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LEPRETTRE Pascal, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, PERINI Angélique, FRAQUET Denis

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, LOISON Marie-Françoise, MAHEUT Raynald, HOUSSAYE Martine, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LEMOINE Sandrine, NIANG -FOUQUET Oumou,

- *Italique* : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à CHERRIERE Malika
CANAYER Agnès à PHILIPPE Edouard
FLEURET Alain à LEFEBVRE Patrick
DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CORITON Bastien, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, NAVARRE Jean-Louis, SCARANO Eric, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, LECOQ Jean-Paul, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, THIBAudeau-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LECLERC Sébastien, LEGOUVERNEUR Frédéric, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, AUBRY Pierre, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°20231006 - 02 - Procès-verbal du 16 juin 2023 - adoption

Il convient d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 16 juin 2023 et de prendre la délibération ci-dessous.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 16 juin 2023,

DECIDE

- **D'adopter** le procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 16 juin 2023.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



République Française

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62

Nombre de délégués titulaires présents : 27

Nombre de délégués suppléants présents : 11

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-trois, le six octobre, à quatorze heures et trente minutes, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, COURCOT Chantal, DENIZE Frederick, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, VASSET Laurent, CHERRIERE Malika, DOMAIN Christine, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LEPRETTRE Pascal, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, PERINI Angélique, FRAQUET Denis

Conseillers suppléants : BEAUCHEMIN Marc, LOISON Marie-Françoise, MAHEUT Raynald, HOUSSAYE Martine, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LEMOINE Sandrine, NIANG -FOUQUET Oumou,

- *Italique* : par visioconférence

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à CHERRIERE Malika
CANAYER Agnès à PHILIPPE Edouard
FLEURET Alain à LEFEBVRE Patrick
DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CORITON Bastien, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, NAVARRE Jean-Louis, SCARANO Eric, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, LECOQ Jean-Paul, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LECLERC Sébastien, LEGOUVERNEUR Frédéric, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, AUBRY Pierre, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGHER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°20231006 - 03 - Passage à la nomenclature M57

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions, offrant ainsi une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui des budgets gérés selon la M14, soit pour le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine son budget principal.

Cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2024, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Il convient d'adopter le passage du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2024.

LE CONSEIL METROPOLITAIN,

VU L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

VU L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques,

VU L'avis favorable du comptable en date du 8 septembre 2023

CONSIDERANT que Le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024.

- Que cette norme comptable s'appliquera à son unique budget.

Après en avoir délibéré, DECIDE :

- D'autoriser le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine à compter du 1er janvier 2024

- D'autoriser M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE



ACTE CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
A COMPTER DU 04 DEC. 2023

SYNDICAT MIXTE DU POLE METROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués métropolitains en exercice : 62
Nombre de délégués titulaires présents : 27
Nombre de délégués suppléants présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de votants : 42

L'an deux mil vingt-trois, le six octobre, à quatorze heures et trente minutes, les délégués métropolitains élus par les EPCI membres du syndicat du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, se sont réunis, au Carré des Docks du Havre, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Edouard PHILIPPE, Président du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

ETAIENT PRESENTS :

Conseillers titulaires : GUEROULT Claire, GIRARD Serge, BELGHACHEM Kamel, CAROLO-LUTROT Virginie, COURCOT Chantal, DENIZE Frederick, PESQUET Patrick, VASSE Jean-Marc, AUGIER Philippe, MARESCOT Michel, LECOURT Pascal, POUSSIER-WINSBACK Marie-Agnès, VASSET Laurent, CHERRIERE Malika, DOMAIN Christine, GRANCHER Christian, GUEROUT Anthony, LEFEBVRE Patrick, LEPRETTRE Pascal, MAURICE Jean-Louis, MERVILLE Denis, PHILIPPE Edouard, ROCHE Olivier, SAINT-MARTIN Florent, TETREL Marc-Antoine, PERINI Angélique, FRAQUET Denis

Conseillers suppléants : BEUCHEMIN Marc, LOISON Marie-Françoise, MAHEUT Raynald, HOUSSAYE Martine, POURDIEU Brigitte, BARIL Thérèse, DELAFOSSE Fabienne, FONTAINE Patrick, GREVERIE Denis, LEMOINE Sandrine, NIANG -FOUQUET Oumou,

- *Italique : par visioconférence*

ONT DONNE POUVOIR :

DEBONS Régis à CHERRIERE Malika
CANAYER Agnès à PHILIPPE Edouard
FLEURET Alain à LEFEBVRE Patrick
DE GAETANO Sylvie à AUGIER Philippe

ETAIENT ABSENTS :

Conseillers titulaires : CORITON Bastien, PERALTA Didier, DE GAETANO Sylvie, NAVARRE Jean-Louis, SCARANO Eric, COLSON Joël, GUESDON Alain, BAILLARD André, BRUNEAU Alban, CANAYER Agnès, DEBONS Régis, DEJEAN DE LA BATIE Hubert, DUBOST Jérôme, EUDIER Clotilde, FLEURET Alain, GALOPIN Martial, GASTINNE Jean-Baptiste, LECOQ Jean-Paul, LETHUILLIER Cyriaque, MOREL Christine, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, VANDAELE Virginie, VASSE Sylvain, AUBEY François, FEREMANS Sylvie, LECLERC Sébastien, LEGOUVERNEUR Frédéric, TARGAT Dany, VALTER Clotilde, JAMET Danièle, MARTIN Vincent, MAUPOINT Arnaud, MICHALOT Alain, SENINCK Régine, PRESLES Gwendoline.

Conseillers suppléants : DUBOCAGE Kevin, NIEPCERON Hervé, CAVELIER Stéphane, DECHAMPS Christine, DELAUNE Daniel, DORE Christophe, LEVEE Xavier, RABBY-DEMAISON Frédéric, GRANTURCO Thierry, LEMONNIER Yves, NOUVEL-ROUSSELOT Colette, AUBRY Pierre, DONNET Pascal, GELEBART Nicole, ROUSSELET Eric, AUBER François, BELLENGER Dominique, BŒUF Augustin, CHIROL Avelyne, COMBE Olivier, CORNU Pascal, CREVEL Isabelle, DE BAZELAIRE Stéphanie, DEGENETAIS Françoise, FORT Jean-Luc, GIMARD Antonin, GRZELCZYK Marie-Catherine, GUERIN Marc, GUYOMAR Jocelyne, LE COURTOIS Anne-Virginie, LECACHEUR Aurélien, LECLERCQ Caroline, LEFEVRE Luc, LESUEUR Raphaël, SANSON Didier, THOMAS Hubert, VIALA Martine, CHARBONNEAU Benoît, DELANOE Laurent, DE JAEGER Thibaut, DESMONTS Jean-René, DROUET Mireille, EUSTACHE Thierry, FROMAGE Françoise, LENAIN Hubert, SAINT-MARTIN Jean-Paul, AUBOURG Jean, BROUT Cédric, DEZELLUS Michel, PIEDNOEL Denis, DUFROY Maria

Délibération n°20231006 - 04 - Rapport d'activité du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine 2022-2023 - adoption

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN,

VU l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU les statuts du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine modifiés par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017,

VU l'avis du Bureau métropolitain du 14 septembre 2023.

CONSIDERANT,

- la présentation du rapport annuel 2022-2023 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine.

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport annuel 2022-2023 du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine

DECIDE d'autoriser le Président à diffuser ce rapport d'activité auprès des collectivités membres.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Edouard PHILIPPE

